



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/WG.6/4/BGD/3
24 novembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Groupe de travail sur l'Examen périodique universel
Quatrième session
Genève, 2-13 février 2009

**RÉSUMÉ ÉTABLI PAR LE HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME
CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 15 c) DE L'ANNEXE À LA
RÉSOLUTION 5/1 DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME***

Bangladesh

Le présent rapport est un résumé de 17 communications de parties prenantes¹ à l'Examen périodique universel. Il suit la structure des directives générales adoptées par le Conseil des droits de l'homme. Il ne contient pas d'opinions, de vues ou de suggestions de la part du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), ni aucun jugement ou décision concernant des allégations précises. Les sources des renseignements figurant dans le résumé sont systématiquement indiquées dans les notes et, dans la mesure du possible, les textes originaux n'ont pas été modifiés. L'absence de renseignements concernant des questions spécifiques ou le traitement succinct de celles-ci tient peut-être à l'absence de communications des parties prenantes. Le texte intégral de toutes les communications reçues peut être consulté sur le site Internet du HCDH. Le rapport a été établi en tenant compte de la périodicité du premier cycle de l'Examen, qui est de quatre ans.

* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition avant d'être envoyé aux services de traduction.

I. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL ET CADRE

A. Étendue des obligations internationales

1. Selon l'organisation ODHIKAR et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), le Bangladesh devrait ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, la Convention de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort, le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées². D'après Asian Indigenous and Tribal Peoples Network (AITPN), le Bangladesh devrait ratifier la Convention n° 169 de l'OIT concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants³. Le Forum des droits de l'homme sur l'EPU («le Forum») fait observer que le Bangladesh n'a accepté la procédure applicable aux communications individuelles qu'au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes⁴.

2. ODHIKAR et la FIDH signalent qu'en vertu de la législation d'urgence, de nombreux droits fondamentaux sont toujours suspendus, y compris la liberté de circulation (art. 36), de réunion (art. 37), d'association (art. 38), de pensée, de conscience et d'expression (art. 39), de profession et d'occupation (art. 40) ainsi que les droits à la propriété (art. 42)⁵.

B. Cadre constitutionnel et législatif

3. Amnesty International (AI) note que dans un climat politique fortement polarisé, caractérisé par des affrontements violents, des violations graves des droits de l'homme et des craintes de fraudes électorales, le Président a déclaré l'état d'urgence le 11 janvier 2007 et mis en place le gouvernement intérimaire actuel avec l'appui des forces armées⁶.

4. Le Forum rappelle que les obligations conventionnelles internationales doivent être incorporées au droit national pour être directement applicables. Cette incorporation n'a pas eu lieu pour la plupart des instruments⁷. Le Forum note que la Constitution de 1972 prévoit des garanties expresses pour un large éventail de droits civils et politiques ainsi qu'un droit à réparation en cas de violation par le dépôt d'une requête constitutionnelle auprès de la Cour suprême. Le Forum note également que la Constitution consacre les principes fondamentaux de la politique de l'État. Même s'ils sont traditionnellement considérés comme non justiciables, ces principes fondamentaux ont été appliqués à plusieurs reprises par la Cour suprême afin de protéger les droits économiques et sociaux⁸.

C. Cadre institutionnel et infrastructures des droits de l'homme

5. Le Forum souligne que malgré la promulgation de la loi de 2007 sur la Commission nationale des droits de l'homme, aucune institution nationale des droits de l'homme n'a commencé à fonctionner jusqu'à présent. Les organisations des droits de l'homme ont émis des doutes sur la capacité de la Commission proposée à jouer efficacement le rôle de gendarme des droits de l'homme, faisant valoir la prédominance de l'exécutif dans la composition du comité de sélection; l'absence de mesures spéciales pour garantir la diversité au sein de la Commission; la compétence

limitée de la Commission pour enquêter sur des affaires en cours d'examen par un tribunal, un médiateur ou une instance administrative; et ses pouvoirs limités pour assurer la mise en œuvre par l'État de ses recommandations et directives. En dépit de dispositions constitutionnelles et législatives expresses, le bureau du médiateur n'a toujours pas été mis sur pied⁹.

6. Les organisations Bangladesh Dalit and Excluded Rights Movement (BDERM), Nagorik Uddyog (NU) et le Réseau international de solidarité avec les Dalits (IDSN) recommandent la nomination d'un rapporteur sur les droits des Dalits dans le cadre de la nouvelle commission nationale des droits de l'homme, qui serait prié de réaliser une enquête nationale sur la discrimination fondée sur la caste, le travail et l'ascendance¹⁰.

D. Mesures de politique générale

7. Le Forum note qu'une politique alimentaire nationale a été adoptée en 2006 pour assurer une sécurité alimentaire fiable et durable pour tous et à tout moment. Le Forum constate également que la politique nationale de 1997 en faveur de l'amélioration de la condition de la femme a été considérablement amendée en 2004, lors d'un processus très opaque, dans le but apparent non seulement de restreindre les droits des femmes et leur participation égale à l'économie mais également d'encourager une conception particulière de la féminité et du rôle des femmes dans la famille. À la suite des campagnes intenses menées sans répit par les groupes de défense des droits de la femme, le 8 mars 2008 l'actuel gouvernement a annoncé une nouvelle politique nationale visant à améliorer la condition de la femme (NWDP), qui a été dans l'ensemble favorablement accueillie, à l'exception de certains groupes islamistes qui ont manifesté publiquement dans les rues et menacé les militantes des droits de la femme en prétendant qu'une politique qui garantit des droits égaux en matière d'héritage enfreint les dispositions de la loi coranique. Le Forum constate que la référence à l'égalité des droits en matière d'héritage et de propriété qui figurait dans la loi initiale de 1997 a été omise dans la version définitive de 2008¹¹. Le Forum remarque également que les initiatives gouvernementales visant à garantir les droits des femmes comprennent l'ouverture d'un dialogue en vue de l'élaboration d'une loi sur la violence domestique et du réexamen des principes directeurs sur l'égalité entre les femmes et les hommes figurant dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté¹².

II. PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME DANS LE PAYS

A. Coopération avec les mécanismes relatifs aux droits de l'homme

8. ODHIKAR et la FIDH constatent que le Bangladesh a manqué à son obligation de faire périodiquement rapport aux organes conventionnels. Aucun rapport n'a été soumis au Comité contre la torture lors de ses premiers, deuxièmes et troisièmes cycles, au Comité des droits de l'homme et au Comité des droits économiques, sociaux et culturels. Le troisième rapport au titre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale est toujours en attente. Selon ODHIKAR et la FIDH, le Bangladesh applique peu les recommandations des organes conventionnels. Ces organisations indiquent également que les recommandations de 2004 du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, y compris celles relatives au retrait des réserves, à la définition de la discrimination à l'égard des femmes et à l'adoption d'une loi uniforme sur la famille, ne sont toujours pas mises en œuvre. De même, les recommandations du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et du Comité des droits de l'enfant sont ignorées¹³.

9. Le Forum note qu'en ce qui concerne les recommandations que le Comité des droits de l'enfant a formulées en 2003, l'âge minimum de la responsabilité pénale a été porté de 7 à 9 ans, mais qu'aucune mesure n'a été prise jusqu'à présent pour fixer un âge légal minimum d'admission à l'emploi, conformément aux normes internationales, pour modifier la législation de manière à permettre la transmission de la nationalité sans discrimination fondée sur le sexe, pour interdire les châtiments corporels, pour adopter une législation nationale sur le statut de réfugié et adhérer à la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 ou pour instituer des mécanismes de recours adaptés aux enfants¹⁴.

10. Commonwealth Human Rights Initiative (CHRI) note que le Bangladesh n'a pas adressé d'invitation au Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires¹⁵. BDERM, NU et IDSN soulignent que les visites de titulaires de mandat au titre des procédures spéciales permettraient au Gouvernement d'engager un dialogue constructif avec les experts des droits de l'homme sur les moyens de surmonter les obstacles et les difficultés existant dans le pays. En particulier, l'expert indépendant sur la question des minorités pourrait amorcer un dialogue sur la prévention de la discrimination à l'égard des communautés et des minorités marginalisées, y compris les Dalits¹⁶.

B. Respect des obligations internationales en matière de droits de l'homme

1. Égalité et non-discrimination

11. Le Forum déclare que les dispositions du droit des personnes relatives aux questions d'héritage, de mariage, de divorce, de pension alimentaire, de garde d'enfant et d'adoption qui sont fondées sur la religion sont discriminatoires à l'égard des femmes. Les lois sur la nationalité sont également discriminatoires à l'égard des femmes. La discrimination de fait pour ce qui est des possibilités d'éducation et d'emploi et de l'accès aux ressources et aux services, notamment aux soins de santé, empêche en outre les femmes d'exercer leurs droits. Celles-ci sont confrontées à la discrimination tant dans la sphère publique que privée. La violence continue de faire partie du quotidien de nombreuses femmes bangladaises¹⁷.

12. BDERM, NU et IDSN constatent que le Gouvernement n'a pris aucune initiative concrète pour éliminer la discrimination à l'égard des Dalits et protéger leurs droits fondamentaux garantis par la Constitution. Les femmes dalits souffrent d'une double discrimination et elles n'ont pas encore la possibilité de prendre une part active aux activités socioculturelles, économiques et politiques de leur communauté et de leur pays. Les Dalits sont confrontés à de nombreux obstacles et difficultés dans l'exercice de leurs droits et ne bénéficient pas des mêmes possibilités que les autres citoyens de jouir de leurs droits fondamentaux. C'est plus particulièrement le cas en ce qui concerne l'accès à l'éducation; les questions liées à la pauvreté; les problèmes de santé, d'éducation et de logement; l'accès inégal à l'emploi; la discrimination à l'égard des femmes; le travail sous contrainte pour dette et le travail des enfants¹⁸.

13. BDERM, NU et IDSN relèvent que les Dalits ne sont pas autorisés à louer ou à construire des habitations en dehors de localités désignées. Ils se voient régulièrement refuser l'accès aux temples et activités religieuses des non-Dalits, aux salons de thé et aux restaurants, aux maisons habitées par des non-Dalits, aux terrains de jeu pour enfants, aux salles de cinéma, aux lieux d'inhumation; ils ne peuvent participer aux rassemblements de personnes, ni assister aux concerts de musique ou autres manifestations culturelles. Ils sont parfois victimes de graves violations des droits de l'homme, y compris d'enlèvement, de viol, de torture, de destruction de maisons, d'appropriation illicite de terres, d'expulsion des terres, de menaces et d'intimidations¹⁹.

14. Asia Indigenous Peoples Pact Foundation (AIPP) fait observer que même si l'article 28 de la Constitution interdit toute discrimination fondée sur la race, la religion ou le lieu de naissance, les populations autochtones subissent une discrimination sociale, raciale, religieuse, culturelle et linguistique²⁰. AIPP note que les femmes autochtones au Bangladesh sont non seulement victimes de répression et de négligence mais également de violences telles que viols, enlèvements et meurtres. Les violations généralisées des droits fondamentaux des femmes surviennent non seulement au sein du foyer ou dans des lieux publics mais également lors des gardes à vue²¹.

15. Le Hindu Buddhist Christian Unity Council (BHBCUC, Ontario) souligne que les femmes des communautés minoritaires sont confrontées à un double danger et à de graves violations de leurs droits civils. De nombreuses lois discriminatoires à l'égard des femmes sont toujours inscrites dans la législation. En outre, les gouvernements successifs ont continué d'ignorer les agressions sexuelles, les viols, les internements et les conversions forcées des femmes des minorités, notamment hindoues. Les victimes pâtissent de garanties législatives inadaptées et doivent affronter des services de police peu coopératifs, voire hostiles, lorsqu'elles cherchent à obtenir réparation²².

16. AYGUSC informe que s'agissant de la communauté biharie, les expulsions des terres, les empiètements et parfois l'arrêt de l'approvisionnement en électricité ont créé de nouveaux problèmes, alors qu'une grave pénurie d'infrastructures éducatives et de santé entrave le développement communautaire²³. AYGUSC note en outre que les problèmes rencontrés dans le domaine des soins de santé sont liés à la discrimination sociale. Du fait des mauvaises conditions sanitaires et du manque d'éducation dans le domaine de la santé dont souffre la communauté biharie, il existe un besoin urgent de structures médicales²⁴.

17. Le Forum demeure préoccupé par l'application persistante de lois discriminatoires (telles que la loi de 1912 sur les aliénés qui donne lieu à de graves violations des droits des personnes atteintes de handicaps intellectuels et de maladies mentales) et par le non-respect des lois et mécanismes existants ayant pour objet de fournir des services et de modifier les perceptions et les attitudes vis-à-vis des personnes handicapées. Le Forum note en outre que l'insuffisance de données nationales précises sur le nombre total de personnes handicapées et sur les différents domaines de discrimination fondée sur le handicap empêche toute analyse approfondie ou planification ciblée²⁵.

2. Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne

18. Asian Centre for Human Rights (ACHR) déclare que les actions menées par le Bataillon d'action rapide (RAB) sont extrêmement préoccupantes. Les membres du RAB, créé en mars 2002 pour lutter contre la criminalité, commettent des exécutions extrajudiciaires systématiques et généralisées, qualifiées par euphémisme de morts au cours «d'échanges de tirs». En 2007, 184 personnes ont ainsi été tuées. La torture est monnaie courante au Bangladesh²⁶.

19. Le Forum indique que, avant comme après l'état d'exception, on a continué de signaler des exécutions extrajudiciaires par les forces de l'ordre, des décès et des actes de torture en détention, et aussi des viols, ce qui montre la vulnérabilité du droit à la vie des citoyens du Bangladesh. Dans la grande majorité des cas, l'État n'a rendu publique aucune information sur les mesures prises pour enquêter sur ces crimes, et poursuivre ou punir les auteurs. Les attaques violentes, dirigées par des groupes religieux extrémistes qui ont bénéficié d'une quasi-impunité pendant plusieurs années, ont considérablement restreint le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité des personnes²⁷.

20. Pour AI, le Bangladesh doit mettre fin à un éventail de violations des droits de l'homme, y compris décès en détention, tortures et autres mauvais traitements, exécutions extrajudiciaires, viols et autres formes de violences fondées sur le sexe, ainsi qu'aux abus de pouvoir commis en toute impunité par les agents de la force publique²⁸. D'après AITPN, la présence et l'expansion continues des bases militaires contribuent aux violations actuelles des droits de l'homme y compris aux exécutions extrajudiciaires dans les monts Chittagong. De nombreuses personnes détenues par les autorités militaires seraient mortes sous la torture²⁹.

21. Human Rights Watch (HRW) constate que le Bangladesh a manqué à ses obligations internationales concernant le respect du droit à la vie et la protection à assurer contre les exécutions arbitraires, la torture et les traitements cruels, inhumains et dégradants. La torture est monnaie courante lors des enquêtes criminelles et elle est aussi fréquemment utilisée par les membres des services de répression pour extorquer de l'argent aux personnes placées en garde à vue³⁰. Selon ALRC, la torture serait utilisée pour extorquer de l'argent, forcer les personnes à signer de fausses dépositions et persécuter les pauvres ainsi que contre les membres de l'opposition ou leurs alliés. Tous les services de répression et services secrets seraient équipés de salles de torture, où les gens sont torturés dans le cadre de pseudo-interrogatoires³¹.

22. Le Forum indique que les arrestations et détentions arbitraires ainsi que les arrestations massives se poursuivent. En vertu de la législation relative aux pouvoirs d'exception, les pouvoirs des services de répression en matière d'arrestation, y compris sans mandat d'amener, associés aux restrictions au droit de demander une mise en liberté sous caution dans le cas d'infractions tombant sous le coup de la législation en question, ont considérablement réduit le droit à la liberté, tout particulièrement pour les pauvres et les groupes marginalisés qui ne peuvent accéder à des procédures accélérées pour obtenir réparation devant les juridictions supérieures³². AI souligne que le gouvernement intérimaire continue de s'appuyer sur des lois autorisant la détention préventive pour priver un grand nombre de personnes de leur liberté, en violation de l'interdiction de la privation arbitraire de la liberté consacrée par la Constitution du Bangladesh et le droit international³³. AI précise que la loi de 1974 sur les pouvoirs spéciaux (SPA) prévoit la détention de quiconque est susceptible de commettre des «actes préjudiciables» pour l'État et accorde des pouvoirs très étendus à l'exécutif pour pratiquer la détention arbitraire sans avoir à en rendre compte devant un tribunal³⁴. AI note en outre que les détenus n'ont pas droit à un représentant légal devant le Conseil consultatif non judiciaire que le Gouvernement est tenu de convoquer dans les cent vingt jours suivant l'arrestation en application de la SPA. Le Conseil consultatif peut recommander le retrait d'un mandat d'arrêt ou prolonger indéfiniment la détention pour des périodes successives de six mois³⁵.

23. ALRC note que les mandats d'arrêt et les informations concernant le chef d'accusation sont rarement présentés lors de l'arrestation. Les personnes ne peuvent pratiquement jamais bénéficier des services d'un avocat après leur arrestation. Elles sont détenues dans des postes de police ou des casernes pendant des jours ou des semaines, voire des mois, sans qu'aucun dossier officiel ne soit constitué et sans qu'elles puissent avoir accès à un tribunal³⁶.

24. ODHIKAR et la FIDH signalent que le nombre de personnes détenues dans les prisons dépasse largement les capacités. La situation devient alarmante lors des arrestations massives, fréquentes, quand toutes les personnes arrêtées sont purement et simplement jetées en prison au mépris de leurs droits. D'après certaines informations, il y a dans les 68 prisons du pays 87 579 détenus, soit plus de trois fois la capacité combinée de ces établissements, qui est de 27 368 personnes. De ce fait, les besoins essentiels des prisonniers en matière d'alimentation, de santé, d'hygiène, de loisirs et de réadaptation ne peuvent être satisfaits³⁷.

25. ODHIKAR et la FIDH soulignent que la violence à l'égard des femmes se manifeste sous des formes diverses, y compris viols, brutalités, tortures et meurtres, tant au foyer que dans des endroits publics. Elle est également due aux mentalités patriarcales, répressives et fondées sur la classe sociale et à la condition de la femme dans la famille et la société³⁸. ODHIKAR et la FIDH constatent que dans la plupart des cas, les victimes de viol et les membres de leur famille ne parlent pas de peur d'être ostracisés ou par crainte du violeur³⁹. Sexual Rights Initiative (SRI) précise que les Hijras, les Kothis et autres hommes «efféminés» sont souvent exposés aux enlèvements, arrestations arbitraires, détentions, brutalités et viols collectifs par les membres des forces de répression et les voyous locaux⁴⁰. SRI note qu'il n'existe aucune loi pour incriminer le viol d'hommes⁴¹.

26. Le Forum fait remarquer qu'en vertu des lois applicables, l'âge minimum d'interdiction du travail des enfants varie de 14 à 18 ans et qu'il n'est pas appliqué dans les faits. Dans la pratique, un enfant sur huit travaille au Bangladesh. Près d'un cinquième des enfants des bidonvilles et des zones tribales travaillent pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Un quart des enfants qui travaillent ne vont pas à l'école. Environ 6,6 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans travaillent dans le pays⁴².

3. Administration de la justice, y compris impunité, et primauté du droit

27. ALRC constate que le système judiciaire, depuis la Cour suprême jusqu'aux juridictions inférieures, a été affaibli par des nominations motivées par des considérations politiques faites par les régimes successifs, afin de garantir que le judiciaire agisse dans l'intérêt de ceux qui sont au pouvoir⁴³. ODHIKAR et la FIDH soulignent qu'en raison d'ingérences gouvernementales continues, le pouvoir judiciaire est plongé dans une crise profonde malgré une certaine séparation officielle. La faiblesse du système judiciaire perpétue les dénis de justice et les violations des droits de l'homme⁴⁴. Le Forum indique qu'en vertu de la législation relative aux pouvoirs d'exception, les pouvoirs de la Cour suprême ont été considérablement affaiblis en droit et de fait⁴⁵.

28. CHRI signale que les services de police au Bangladesh n'ont toujours pas été réformés et sont régis par des lois archaïques. Ils se caractérisent par leur incapacité à agir avec efficacité lors de troubles sociaux ou politiques, d'actes de terrorisme, d'extorsions ou d'activités criminelles à l'égard des femmes; leurs conditions de travail sont mauvaises et leur formation dépassée, et leur réputation est entachée de corruption, d'abus de pouvoir, d'impunité et d'ingérence politique⁴⁶. Le CHRI note qu'un programme de réforme de la police a été lancé en 2006. Un projet de loi remplaçant la loi sur la police qui datait de l'époque coloniale a été mis au point en 2007 et soumis à l'attention de la société civile pour contributions. Il est à présent examiné par le Ministère de l'intérieur, qui y incorporera les différentes contributions et le finalisera avant de le soumettre au Gouvernement intérimaire pour ratification⁴⁷. ALRC note que la militarisation des services de répression s'est effectuée par le biais de nouvelles forces conjointes, composées d'agents du renseignement militaire et de la police. Les tribunaux pâtissent de la surveillance et de l'ingérence des militaires⁴⁸.

29. HRW fait remarquer que l'impunité est un problème institutionnel et juridique étant donné que les responsables de l'application des lois et les membres des forces armées sont protégés contre les poursuites par un cadre juridique archaïque incompatible avec les normes juridiques internationales actuelles⁴⁹. AI note que la volonté déclarée du Gouvernement intérimaire de mener des réformes offre la possibilité de surmonter des obstacles persistants en matière de protection des droits de l'homme. Cependant, le Gouvernement n'a pas mis un terme à l'impunité des auteurs de violations des droits de l'homme en s'appuyant sur des réformes institutionnelles globales qui auraient renforcé la primauté du droit et protégé les enquêtes, les poursuites et les procédures

judiciaires contre toute ingérence politique⁵⁰. AITPN déclare que, même si l'ensemble des militants des droits de l'homme demeurent sous surveillance, ceux qui appartiennent aux communautés autochtones et minoritaires ou qui travaillent avec elles sont particulièrement visés, en toute impunité, surtout ceux qui défendent les droits des populations autochtones⁵¹.

4. Droit au respect de la vie privée, mariage et vie de famille

30. SRI informe que l'article 377 du Code pénal érige en infraction la sexualité contre l'«ordre naturel». Les infractions visées par cet article sont passibles de peines pécuniaires et d'un emprisonnement pouvant aller jusqu'à dix ans. Le SRI note qu'aucun cas n'a été jugé ni enregistré en vertu de cet article. Toutefois, l'article 377 aurait été invoqué par les services de répression pour persécuter les communautés d'Hijras, de Kothis et celles identifiées comme LGTB⁵².

5. Liberté de religion ou de conviction, liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique et droit de participer à la vie publique et politique

31. Le Fonds Becket indique que les Ahmadis sont l'une des cibles de choix des groupes islamistes extrémistes qui se livrent à des brutalités, des meurtres, des destructions de mosquées et de maisons à leur encontre. Certains musulmans considèrent que les Ahmadis, qui se réclament de confession musulmane, sont des hérétiques en raison d'aspects particuliers de leurs croyances. Le Gouvernement continue de se conformer à une décision de justice contre l'application d'une proposition gouvernementale de 2004 visant à interdire des publications ahmadiyyas et il a également pris des mesures pour protéger la communauté ahmadie en renforçant sa sécurité. Néanmoins, la violence et la discrimination à son égard demeurent très préoccupantes pour la liberté de religion au Bangladesh⁵³.

32. AITPN indique que les moines bouddhistes sont souvent harcelés et attaqués et que les temples bouddhistes sont pillés et détruits⁵⁴.

33. BHBCUC (Ontario) signale que la législation d'urgence de 2007 reste en vigueur et qu'il est peu probable que ces mesures soient levées avant les résultats des prochaines élections nationales (qui ont été reportées et sont maintenant prévues pour décembre 2008)⁵⁵. Le Forum fait observer que la législation d'urgence contient des dispositions de large portée qui limitent la liberté d'expression. Le recours par le Gouvernement à des menaces déguisées a débouché sur une autocensure importante de la presse écrite et audiovisuelle. La législation d'urgence a également autorisé l'interception des communications, comme dans la précédente législation, la loi de 2006 (modifiée) sur les télécommunications au Bangladesh⁵⁶. Reporters sans frontières (RSF) informe que le Gouvernement et l'armée contrôlent fermement les médias en temps de crise. Les services du renseignement militaire ont convoqué des rédacteurs en chef et les ont menacés de procédures pénales draconiennes, y compris en vertu de l'article 5 de la législation sur l'état d'urgence⁵⁷.

34. Le Forum signale qu'en application de la législation d'urgence, alors que plusieurs ONG ont continué de recevoir des menaces, d'autres ont subi des ingérences directes telles qu'arrestations et détentions arbitraires, ou menaces d'arrestation, de leurs responsables. Le Forum indique en outre que le droit de rassemblement et d'association est fréquemment bafoué et que les recours à la violence et à l'intimidation par les services de répression pour empêcher les manifestations de travailleurs ne sont pas rares. L'interdiction expresse des réunions ou des manifestations publiques ainsi que des activités syndicales imposée en vertu de la législation d'urgence a encore aggravé un climat déjà répressif pour ce qui est du respect des droits des travailleurs⁵⁸.

35. ACHR indique que les militants des droits de l'homme font l'objet d'une surveillance mais que ceux issus de communautés autochtones et minoritaires ou qui travaillent avec ces communautés sont les plus harcelés⁵⁹.

6. Droit au travail et droit à des conditions de travail justes et favorables

36. Parmi les violations les plus courantes dans le secteur industriel, le Forum recense l'absence de contrat de travail officiel, des retards dans le versement des salaires, le non-paiement des heures supplémentaires, l'absence de congé maternité et l'insuffisance de garderies d'enfants. Ces dernières années, on a constaté un grand nombre de blessures et de décès sur le lieu de travail résultant de négligences imputables à l'employeur⁶⁰.

37. Association of Young Generation of Urdu Speaking Communities (AYGUSC) rapporte que la communauté biharie cite le plus fréquemment l'égalité des chances en matière d'emploi comme l'un des droits qui lui sont actuellement niés. Non seulement elle n'a pas accès aux emplois dans l'administration mais étant donné que ses membres vivent dans un camp et que leur statut n'est pas clairement défini, leur discrimination plus large sur le marché du travail demeure une préoccupation majeure⁶¹.

7. Droit à la sécurité sociale et droit à un niveau de vie suffisant

38. BDERM, NU et IDN notent que le processus d'élaboration du premier document de stratégie pour la réduction de la pauvreté citait les communautés exclues ci-après: les «Bawalis» (bouchers ou ceux qui vivent des forêts); les Mawalis (ceux qui collectent le miel); les Dalits (balayeurs de rues, nettoyeurs d'égouts et éboueurs); les Mymals (pêcheurs sur plans d'eau); et les Muchies (cordonniers). Toutefois, le document stratégique final de réduction de la pauvreté intitulé «Unlocking the Potential» ne fait aucune mention des Dalits. Le processus actuel d'élaboration des documents stratégiques est plus systématique et fait véritablement appel aux contributions de la société civile. De telles contributions peuvent allonger la liste des groupes d'exclus au Bangladesh⁶². AITPN note que les populations autochtones ont été systématiquement empêchées de participer aux processus de planification et de prise de décisions⁶³.

39. UBINIG (Policy Research for Develop Alternative) se dit préoccupé par la situation de plus en plus alarmante résultant de l'incapacité du Gouvernement à assurer une alimentation suffisante en tant que droit du citoyen⁶⁴. UBINIG note que la situation des droits de l'homme au Bangladesh est très inquiétante, notamment pour ce qui est du droit à une alimentation suffisante. Des conséquences désastreuses sont imminentes étant donné que le pays ne dispose d'aucun cadre juridique ou politique et d'aucun mécanisme ou institution pour réaliser ce droit⁶⁵. UBINIG note en outre que les droits en matière d'alimentation et de nutrition sont étroitement liés aux autres instruments internationaux relatifs à l'environnement, à l'écologie, à la biodiversité et aux ressources génétiques⁶⁶.

40. SRI souligne que la pratique de la castration rituelle dans les communautés d'Hijras peut avoir de graves conséquences pour la santé étant donné qu'elle est toujours pratiquée clandestinement par des castrateurs rituels, dans de très mauvaises conditions d'hygiène⁶⁷.

41. Le Forum souligne qu'en dépit des obligations constitutionnelles et internationales qui visent à empêcher les expulsions forcées et des jugements rendus par les tribunaux supérieurs demandant au Gouvernement d'adresser un préavis suffisant et de prévoir des mesures de réinstallation adéquates avant le déplacement, on constate tous les ans des démolitions de bidonvilles⁶⁸.

42. AYGUSC fait valoir que les membres de la communauté biharie de langue ourdou ne sont pas reconnus par le Gouvernement en tant que citoyens bangladais et groupe minoritaire. Les Biharis qui vivent dans des camps ne sont pas inclus dans le document stratégique de réduction de la pauvreté⁶⁹.

8. Droit à l'éducation et droit de participer à la vie culturelle de la communauté

43. AYGUSC signale que même s'il n'existe aucune restriction officielle à l'accès à l'école publique, avoir une adresse dans un camp constitue un obstacle à la scolarisation des enfants biharis. Bien que cette situation semble évoluer, les règles varient entre les institutions, l'accès se faisant en fonction de la personne en charge des admissions. AYGUSC note en outre que l'ourdou et la culture ourdoue ne sont pas enseignés du fait d'obstacles constitutionnels⁷⁰. Selon BDERM, NU et ISDN, la plupart des Dalits n'ont aucune éducation formelle⁷¹.

44. Le Forum souligne que l'insuffisance d'accès à l'enseignement primaire de base concerne environ 96 % des enfants handicapés. L'accès aux bâtiments constitue toujours un problème majeur, du fait du non-respect des lois en vigueur⁷².

45. SRI déclare que la plupart des personnes identifiées comme hijras et kothis qui sont allées à l'école font état de persécutions comme principal motif d'abandon scolaire dans les écoles primaires parrainées par l'État. Beaucoup seraient devenues suicidaires et souffriraient de traumatismes psychologiques sévères⁷³.

9. Minorités et peuples autochtones

46. AITPN indique que la Constitution du Bangladesh ne reconnaît pas les peuples autochtones⁷⁴. AIPP note qu'il existe environ 45 groupes distincts de peuples autochtones sur l'ensemble du territoire bangladais. Historiquement, les autochtones figurent parmi les groupes les plus défavorisés pour de nombreux aspects des droits économiques, sociaux, culturels et politiques, essentiellement en raison de leur statut de minorité ethnique⁷⁵. Selon AITPN, le Gouvernement bangladais s'empare des terres des peuples autochtones et des minorités et autorise les populations majoritaires à faire de même en utilisant d'autres moyens, notamment en falsifiant des documents et en expulsant par la force les peuples autochtones de leurs terres⁷⁶. AITPN note en outre que la saisie de terres est pratiquée systématiquement dans les monts Chittagong. Depuis l'état d'urgence, l'armée a redoublé d'efforts pour y installer des colons musulmans⁷⁷.

47. L'Organisation des Nations et Peuples non-représentés (UNPO) fait observer que la signature de l'accord des Chittagong Hill Tracts constitue un pas important vers une paix et une sécurité durables et atteste d'une volonté politique de justice en faveur des groupes autochtones Jumma⁷⁸. AIPP signale que cet accord prévoit la création d'une commission des terres pour résoudre les anciens conflits fonciers conformément à la loi, à la coutume et à la pratique en vigueur dans la région des monts Chittagong. La commission n'a pas encore commencé ses activités, c'est pourquoi, presque onze ans après la signature de l'accord, aucun conflit foncier n'a été résolu⁷⁹.

48. ACHR signale que les minorités hindoues continuent d'être ciblées et leur droit à la liberté de religion violé. Près de 1,2 million, soit 44 % des 2,7 millions de foyers hindous au Bangladesh, sont visés par la loi de 1965 sur les biens de l'ennemi et la loi de 1974 sur les biens réservés qui désigne les Hindous comme des ennemis de l'État et autorise la saisie de leurs biens⁸⁰.

10. Personnes déplacées à l'intérieur du pays

49. AITPN note que les personnes déplacées à l'intérieur du pays sont essentiellement concentrées dans les monts Chittagong. Le nombre actuel de Jummas déplacés n'est pas connu⁸¹. Selon AITPN, les Jummas déplacés ne sont pas réinstallés et ne bénéficient pas d'aide alimentaire, d'infrastructures scolaires, de services de soins de santé, d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable, alors que les familles de colons illégaux reçoivent des rations gratuites et d'autres services fournis par le Gouvernement depuis 1978⁸². D'après AITPN il semblerait que, sous prétexte de créer un parc écologique, les gouvernements successifs ont cherché à détruire la forêt et déplacé environ 25 000 peuples autochtones Garo et Koch dans la région de la forêt de Modhupur dans le district de Tangail. Un grand nombre d'autochtones qui protestaient contre ce parc ont été tués par les forces de sécurité⁸³.

11. Droits de l'homme et lutte antiterroriste

50. ODHIKAR et la FIDH signalent que l'arrêt de 2008 sur la lutte contre le terrorisme promulgué sans débat public, suscite des inquiétudes encore plus vives en ce qui concerne les droits de l'homme. La définition large qui y figure couvre les actes pouvant porter atteinte à l'harmonie, la sécurité et la souveraineté du Bangladesh, et il prévoit la peine capitale. Toute personne peut être accusée d'activités «terroristes» vaguement définies sur la base d'un simple soupçon. Une fois la personne arrêtée le tribunal ne peut accorder de libération sous caution⁸⁴.

III. PROGRÈS, MEILLEURES PRATIQUES, DIFFICULTÉS ET CONTRAINTES

51. AYGUSC salue en tant que résultat positif et bonne pratique l'annonce faite par la commission électorale que toutes les personnes qui se trouvent dans les camps sont bangladaises conformément à la décision rendue par la Haute Cour et qu'elles pourront obtenir une carte d'identité et participer aux élections. Actuellement, la plupart des personnes se trouvant dans les camps sont intégrées aux processus de délivrance de cartes d'identité et de cartes d'électeur. Toutefois le nombre d'inscriptions pour les cartes d'électeur demeure insuffisant⁸⁵.

52. Le CHRI signale une mesure positive du Gouvernement, lequel a encouragé en avril 2008 une politique nationale en faveur des femmes qui prévoit de leur réserver un tiers des sièges des partis politiques, ainsi que de nouvelles lois et une augmentation des quotas pour garantir aux femmes l'égalité des chances et le contrôle de leurs biens acquis⁸⁶.

53. Le Forum note que des mesures significatives ont été prises pour reconnaître les droits des personnes handicapées, y compris la mise en place de 46 postes de responsables des questions de handicaps dans les ministères et les départements, la restructuration de la Fondation nationale pour les handicapés (NDDF) afin qu'elle devienne un organisme autonome et l'identification séparée des électeurs handicapés sur les listes électorales⁸⁷.

IV. PRIORITÉS, INITIATIVES ET ENGAGEMENTS NATIONAUX ESSENTIELS

Sans objet.

V. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET ASSISTANCE TECHNIQUE

54. BDERM, NU et ISDN recommandent de fournir un appui technique dans plusieurs domaines pour mettre en œuvre des mesures de protection constitutionnelles et promulguer des mesures législatives spécifiques en vue de promouvoir et de protéger les droits fondamentaux des Dalits conformément aux normes internationales⁸⁸.

55. AITPN recommande d'envisager une coopération technique pour la création d'une commission nationale pour les droits des peuples autochtones⁸⁹.

Notes

¹ The stakeholders listed below have contributed information for this summary; the full texts of all original submissions are available at: www.ohchr.org. (One asterisk denotes a non-governmental organization in consultative status with the Economic and Social Council.)

Civil society

ACHR	Asian Centre for Human Rights*, New Delhi, India
AI	Amnesty International*, London, UK
AIPP	Asia Indigenous Peoples Pact Foundation, Chiang Mai, Thailand
AITPN	Asian Indigenous & Tribal Peoples Network*, New Dehli, India
ALRC	Asian Legal Resource Centre*, Hong Kong, People's Republic of China
AYGUSC	Association of Young Generation of Urdu Speaking Community, Bangladesh
BDERM, NU and IDSN	Bangladesh Dalit and Excluded Rights Movement, Nagorik Uddyog and the International Dalit Solidarity Network , Bangladesh, Joint Submission
BF	The Becket Fund*, USA
BHBCUC, Ontario	Hindu Buddhist Christian Unity Council, Ontario, Canada
CHRI	Commonwealth Human Rights Initiative
HRW	Human Rights Watch*, New York, United States of America
ODHIKAR and FIDH,	ODHIKAR, Bangladesh, and Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme*, Paris, France, Joint Submission
RWB	Reporters Without Borders*, Paris, France
The Forum	Human Rights Forum on UPR, Bangladesh (the Forum), Bangladesh, comprised of the following member organizations: 1) Ain o Salish Kendra (ASK), Secretariat; 2) Acid Survivors Foundation (ASF); 3) Bangladesh Mohila Parishad (BMP); 4) Bangladesh Institute of Labour Studies (BILS); 5) Bangladesh Legal Aid & Services Trust (BLAST); 6) Bangladesh Dalit and Excluded Rights Movement (BDERM); 7) Centre for Rehabilitation of Torture Survivors (CRTS); 8) D.Net (Development Research Network); 9) Karmojibi Nari (KN); 10) Nagorik Uddyog; 11) Nari Uddoyog Kendra (NUK); 12) Nijera Kori; 13) Nari Pokkho; 14) National Forum of Organizations working with the Disabled (NFOWD); 15) Research and Development Collective (RDC); 16) Steps Towards Development (Steps); and 17) Transparency International Bangladesh (TI-B), Joint Submission
SRI	Sexual Rights Initiative, a coalition composed of Mulabi – Latin American Space for Sexualities and Rights; Action Canada for Population and Development, Creating Resrouces for Empowerment, Action-India and others, Joint Submission
UBINIG	UBINIG (Policy Research for Develop Alternative), Bangladesh
UNPO	Unrepresented Nations and Peoples Organizations.

² ODHIKAR, Bangladesh, and Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)*, Paris, France, Joint Submission, p.4.

³ Asian Indigenous & Tribal Peoples Network (AITPN)*, New Dehli, India, p.11.

⁴ Human Rights Forum on UPR, Bangladesh (the Forum), Bangladesh, comprised of the following member organizations: 1) Ain o Salish Kendra (ASK), Secretariat; 2) Acid Survivors Foundation (ASF); 3) Bangladesh Mohila Parishad (BMP); 4) Bangladesh Institute of Labour Studies (BILS); 5) Bangladesh Legal Aid & Services Trust (BLAST); 6) Bangladesh Dalit and Excluded Rights Movement (BDERM); 7) Centre for Rehabilitation of Torture Survivors (CRTS); 8) D.Net (Development Research Network); 9) Karmojibi Nari (KN); 10) Nagorik Uddyog; 11) Nari Uddoyog Kendra (NUK); 12) Nijera Kori; 13) Nari Pokkho; 14) National Forum of Organizations working with the Disabled (NFOWD); 15) Research and Development Collective (RDC); 16) Steps Towards Development (Steps); and 17) Transparency International Bangladesh (TI-B), Joint Submission, para. 2.

⁵ ODHIKAR and FIDH, p.1.

⁶ Amnesty International (AI)*, London, UK, p.1, para. 1.

⁷ The Forum, para. 7. See also Sexual Rights Initiative (SRI), a coalition composed of Mulabi – Latin American Space for Sexualities and Rights; Action Canada for Population and Development, Creating Resources for Empowerment, Action-India and others, Joint Submission, para.7, and Asian Legal Resource Centre (ALRC)*, Hong Kong, People's Republic of China, para.1.

⁸ The Forum, para. 5. See also SRI, para. 4.

⁹ The Forum para. 16. See also Human Rights Watch (HRW)*, New York, USA, p.2; and SRI, para. 5.

¹⁰ Bangladesh Dalit and Excluded Rights Movement (BDERM), Nagorik Uddyog (NU) and the International Dalit Solidarity Network (IDSN), Bangladesh, Joint Submission, para. 11.

¹¹ The Forum, paras. 11 and 12.

¹² The Forum, para. 36. See also SRI, para. 2.

¹³ ODHIKAR and FIDH, p.5.

¹⁴ The Forum, para. 60.

¹⁵ Commonwealth Human Rights Initiative (CHRI), London, UK, para.13.

¹⁶ BDERM, NU and IDSN, para. 15.

¹⁷ The Forum, para. 35.

¹⁸ BDERM, NU and IDSN, paras. 16 and 17.

¹⁹ BDERM, NU and IDSN, para. 10.

²⁰ Asia Indigenous Peoples Pact Foundation (AIPP), Chiang Mai, Thailand, p.1, para.5.

²¹ AIPP, p.4, para.20.

²² Hindu Buddhist Christian Unity Council (BHBCUC), Ontario, Canada, p.2.

²³ Association of Young Generation of Urdu Speaking Community (AYGUSC), Bangladesh, p.3.

²⁴ AYGUSC, pp. 4 and 5.

²⁵ The Forum, para. 55.

²⁶ Asian Centre for Human Rights (ACHR)*, New Delhi, India, p.1, para.4. See also AI, p.6, para. 23., AIPP, p.2, para.7., CHRI, paras.11 and 12, HRW, pp.2 and 3, and ODHIKAR and FIDH, pp.2 and 4.

²⁷ The Forum, paras. 20 and 21.

²⁸ AI, p.3, para. 5.

²⁹ AITPN,, p.7.

³⁰ , p.1. See also AI, p.5, paras. 12 and 15.,CHRI, para.3. and ODHIKAR and FIDH, p.2.

³¹ ALRC, para.14. See also AITPN, p.7., CHRI, para.9 and ODHIKAR and FIDH, p.2.

³² The Forum, para. 23.

- ³³ AI, p.4, para. 6.
- ³⁴ AI, p.4, paras 9 and 10.
- ³⁵ AI, p.4, para. 11.
- ³⁶ ALRC, para.13.
- ³⁷ ODHIKAR and FIDH, p.2.
- ³⁸ ODHIKAR and FIDH, p.2.
- ³⁹ ODHIKAR and FIDH, p.3. See also AITPN, p.8. and CHRI, para. 22.
- ⁴⁰ Sexual Rights Initiative (SRI), para. 17.
- ⁴¹ SRI, para. 15.
- ⁴² The Forum, para. 37.
- ⁴³ ALRC, para.21.
- ⁴⁴ ODHIKAR and FIDH, p.4.
- ⁴⁵ The Forum), para. 14.
- ⁴⁶ CHRI, para.14. See also ODHIKAR and FIDH, p.3.
- ⁴⁷ CHRI, para.16.
- ⁴⁸ ALRC, para.7.
- ⁴⁹ HRW, p.3. See also The Forum, para. 19.
- ⁵⁰ AI, p.6, para. 19.
- ⁵¹ AITPN, p.10.
- ⁵² SRI, paras. 12 and 13.
- ⁵³ The Becket Fund,* p. 4. See also ODHIKAR and FIDH, p. 3.
- ⁵⁴ AITPN, p.8. See also Unrepresented Nations and Peoples Organizations (UNPO), pp.3- 4.
- ⁵⁵ BHBCUC, Ontario, p.1.
- ⁵⁶ The Forum, para. 25.
- ⁵⁷ Reporters Without Borders (RWB)*, Paris, France, p.1. See also ACHR, p.1, para.7., ALRC, para.19., and ODHIKAR and FIDH, p.3.
- ⁵⁸ The Forum, para. 41.
- ⁵⁹ ACHR, p.1, para.10.
- ⁶⁰ The Forum, para. 40.
- ⁶¹ AYGUSC, p.4. See also BDERM, NU and IDSN, paras. 19 and 20.
- ⁶² BDERM, NU and IDSN, para. 7.
- ⁶³ AITPN, p.4.
- ⁶⁴ UBINIG (Policy Research for Develop Alternative), p.1.
- ⁶⁵ UBINIG, p.1.
- ⁶⁶ UBINIG, p. 4.
- ⁶⁷ SRI, para. 18.
- ⁶⁸ The Forum, para. 33.
- ⁶⁹ AYGUSC, p.3. See also The Forum, para. 45.
- ⁷⁰ AYGUSC, p.4.

⁷¹ BDERM, NU and IDSN, para. 18.

⁷² The Forum, para. 57.

⁷³ SRI, para. 17.

⁷⁴ AITPN, p.2.

⁷⁵ AIPP, p.1, para.1. Also see CHRI, para.17., BDERM, NU and IDSN, para. 9., and, The Forum, paras. 53 and 54.

⁷⁶ AITPN, p.2.

⁷⁷ AITPN, p.6. See also The Forum, paras. 46 - 50.

⁷⁸ UNPO, p.5.

⁷⁹ AIPP, p.4, para.19. See also AITPN, p.1, para.6., ACHR, p.1, para.8., ODHIKAR and FIDH, p.3., and UNPO, pp.1- 2

⁸⁰ ACHR, p.1, para.9. See also BHBCUC, Ontario, p.1 and BDERM, NU and IDSN, para. 12.

⁸¹ AITPN, p.10.

⁸² AITPN, p.10.

⁸³ AITPN, p.3.

⁸⁴ ODHIKAR and FIDH, p.4. See also The Forum, para. 9 and UNPO, p.2.

⁸⁵ AYGUSC, p.5.

⁸⁶ CHRI, para.22.

⁸⁷ The Forum, para. 55.

⁸⁸ BDERM, NU and IDSN, para. 25.

⁸⁹ AITPN, p.11.
